



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Landes

Division des personnels (DIPER)

Chef de division : Philippe Castets
Affaire suivie par :
Violaine Gueugnon
Tél : 05 58 05 66 66 poste : 66.607
Mét : violaine.gueugnon@ac-bordeaux.fr

5, avenue Antoine Dufau
BP 389
40 012 Mont de Marsan cedex

Mont de Marsan, le 30 novembre 2020

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Education nationale des Landes

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré


s/c Mesdames les Inspectrices
et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation nationale

Objet : Détachement des personnels enseignants du 1^{er} degré public, dans le corps des personnels enseignants du 2nd degré, au sein de l'Académie de Bordeaux, pour l'année scolaire 2021-2022.

Référence: note du 26 novembre 2020 relative à la politique académique de détachement dans les corps des personnels enseignants de l'Académie de Bordeaux.

La campagne de gestion des demandes de détachement dans le corps des personnels enseignants du 2nd degré, au sein de l'Académie de Bordeaux, vient de débuter, conformément à la note sus-visée.

Les dossiers de demande de détachement doivent parvenir, accompagnés des pièces justificatives, auprès de votre IEN de circonscription, au plus tard pour le **vendredi 15 janvier 2021**.


Bruno Brevet